

Plan de requalification de la filière administrative : nos fiches de paie méritent mieux que la charité et l'aumône !

Le ministre Blanquer a lancé le « Grenelle de l'Éducation » en promettant des revalorisations salariales et des requalifications « significatives » pour les personnels. Face au tollé provoqué par l'exclusion des personnels administratifs de ces travaux, FO a obtenu, avec d'autres organisations syndicales, l'ouverture de discussions pour la filière administrative.

Le SPASEEN-FO, avec sa fédération la FNEC FP-FO, a porté des revendications pour défendre les intérêts des collègues, sans compromission :

- ▶ La création des postes statutaires nécessaires pour améliorer les conditions de travail dégradées par des milliers de suppressions de postes subies depuis le début des années 2000 et l'explosion des nouvelles missions induites par les réformes successives.
- ▶ Une réelle requalification des postes de C en B et de B en A pour correspondre à la réalité du travail effectué par les personnels, mais aussi pour en finir avec le blocage des carrières et ainsi donner de réelles perspectives d'évolution aux agents de toutes catégories.
- ▶ La revalorisation du point d'indice pour rattraper la perte sèche de 20,6% de pouvoir d'achat subie depuis le début des années 2000.
- ▶ L'alignement des montants de régimes indemnitaires au minimum sur la moyenne interministérielle.
- ▶ L'intégration des primes et des indemnités dans le traitement indiciaire et donc dans le calcul des pensions de retraite.
- ▶ La fin de l'abattement sur l'IFSE des personnels logés.
- ▶ La fin de l'individualisation des carrières et des rémunérations par un rétablissement de l'égalité de traitement des personnels.

Les décisions du ministre, détaillées dans un relevé de décisions relatif au plan de requalification pluriannuel de la filière administrative, soutenues et signées par l'UNSA, la CFDT et le SNALC, sont indécentes :

- ▶ Aucune mesure indiciaire, des revalorisations indemnitaires pour un gain mensuel moyen de 43,14 euros et qui excluent 19% des ADJENES, 32% des SAENES et 48% des Attachés !
- ▶ Une révision générale des fiches de postes pour complexifier les missions : en contrepartie de revalorisations indigentes les personnels devront doubler leur charge de travail pour s'adapter à la pénurie !
- ▶ Un plan pluriannuel de requalification de C en B et de B en A qui devrait aboutir ... en 2026 ! En cette année veille d'élections présidentielles, que de souvenirs pour les collègues qui ont vu en 2017 le premier gouvernement Macron annuler les miettes indemnitaires prévues dans PPCR !
- ▶ Rien pour les personnels administratifs affectés dans les établissements de l'Enseignement supérieur !
- ▶ Rien pour les personnels de la filière ITRF exerçant dans l'Enseignement scolaire !
- ▶ Rien pour sortir les personnels contractuels de la précarité !



FO, comme la majorité des organisations syndicales, n'a pas signé ce plan indigne.

Fidèles à nos mandats, nous ne trahisons pas les collègues en acceptant de soutenir les projets funestes de Blanquer au nom de la logique du « c'est mieux que rien ». Comme pour PPCR, FO tient à informer les collègues des propositions du ministre en matière de revalorisation de l'IFSE et de nos positions. Les chiffres sont clairs. Les communications répétées d'A&I-UNSA vantant des prétendues avancées pour les personnels sont de l'esbroufe. Les chiffres sont clairs, vous trouverez ci-dessous les montants transmis par le ministère :

Corps	Groupe IFSE	Minima revalorisés		ETP	Gain moyen	
		Personnels non logés	Personnels logés (85% des minima des non-logés)	% de bénéficiaires pour chaque corps et groupe	Annuel	Mensuel
AAE	Groupe 1	8 200	6 970	4%	+ 933 €	+ 77,77 €
	Groupe 2	8 000	6 800	32%	+ 1 205 €	+ 100,43 €
	Groupe 3	7 800	6 630	67%	+ 1 283 €	+ 106,91 €
	Groupe 4	7 600	6 460	89%	+ 1 926 €	+ 160,50 €
	Total	-	-	52%	+ 1 360 €	+ 113,32 €
SAENES	Groupe 1	5 400	4 590	53%	+ 773 €	+ 64,43 €
	Groupe 2	5 200	4 420	55%	+ 441 €	+ 36,76 €
	Groupe 3	5 000	4 250	77%	+ 481 €	+ 40,07 €
	Total	-	-	68%	+ 530 €	+ 44,20 €
ADJAENES	Groupe 1	3 500	2 975	62%	+ 229 €	+ 19,11 €
	Groupe 2	3 300	2 805	83%	+ 320 €	+ 26,64 €
	Total	-	-	81%	+ 313 €	+ 26,12 €
Total		-	-	71%	+ 518 €	+ 43,14 €

Avec des taux de personnels concernés par la revalorisation prédéfinis, qui peut aujourd'hui savoir s'il sera du bon côté de la barrière ? Avec des taux calculés sur les ETP, quid des temps partiels ?

Soutenir le plan du ministre revient ni plus ni moins à abandonner toute revendication pour l'augmentation des salaires, pour les créations de postes, pour la défense des statuts, tout en validant l'individualisation des carrières, l'attribution des primes et promotions à la tête du client, la généralisation du profilage des postes, l'accélération de la mise en place des services inter-académiques et des mutualisations de services.

Quelle que soit l'intensité des attaques, nous continuerons nos actions pour défendre les intérêts matériels et moraux des personnels que nous représentons. Nous ne céderons pas face à un ministre et un gouvernement qui confirment leur mépris des agents du Service public et de leurs représentants en imposant les décisions qu'ils prennent seuls ou avec le soutien d'organisations syndicales minoritaires.

Pour le SPASEEN-FO, il n'y a rien à attendre de ce prétendu « dialogue social ».

C'est par la mobilisation des personnels, avec leurs syndicats, que les revendications seront satisfaites. Le SPASEEN-FO, avec sa fédération, la FNEC FP-FO, appelle les collègues à se réunir partout pour s'organiser et à rejoindre l'appel intersyndical national FNEC FP-FO, FSU, CGT et SUD pour un plan d'urgence dans l'Éducation, pour les postes, les salaires, l'amélioration des conditions de travail, le 23 septembre prochain.

